

HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION

(Honoraires à la charge de l'acquéreur)

HABITATION

Selon prix net vendeur :

- jusqu'à 59 999 € (avec un minimum de 6 000 €) : 10 % TTC
- de 60 000 € à 79 999 € : 9 % TTC
- de 80 000 € à 139 999 € : 8 % TTC
- de 140 000 € à 249 999 € : 7 % TTC
- de 250 000 € à 349 999 € : 6 % TTC
- sur une tranche supérieure à 350 000 € : 5 %

TERRAINS

- 10 % TTC sur le prix TTC

BUREAUX – LOCAUX COMMERCIAUX – PROFESSIONNELS – FONDS DE COMMERCE – DROIT AU BAIL – PAS DE PORTE

- 8 % TTC sur le prix TTC avec un forfait minimum de 6 000 €

GARAGES

- 12 % TTC sur le prix TTC
 - avec un forfait minimum de 2 000 € TTC

LOCATION / GESTION

LOCATION - HABITATION

Zones tendues * :

	LOCATAIRE	PROPRIÉTAIRE
Prestations de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail	10,00 € / m ²	
Établissement de l'état des lieux	3,00 € / m ²	
Honoraires d'entremise et de négociation	-	20,00 € / m ²

Zones non tendues :

	LOCATAIRE	PROPRIÉTAIRE
Prestations de visite, de constitution du dossier et de rédaction du bail	8,00 € / m ²	
Établissement de l'état des lieux	3,00 € / m ²	
Honoraires d'entremise et de négociation	-	20,00 € / m ²

* STRASBOURG et Eurométropole

LOCATION - AUTRES

- Bureaux - Locaux commerciaux/professionnels : 2 mois du loyer mensuel hors charges HT avec un forfait minimum de 1 500 €
- Stationnement : forfait > 200,00 € à partager entre locataire et propriétaire
- Rédaction d'acte : forfait > 300,00 € à partager entre locataire et propriétaire

LES HONORAIRES DE GESTION

7 % HT (TVA 20 %) du loyer mensuel quittancé (charges comprises)
 Immeuble monopropriété : **8% HT** du quittancement
 Option garantie des loyers impayés (GLI), taux : **2.18 % TTC** du loyer et des charges